



## Séminaire 2

### Besoins fondamentaux et droits de l'enfant :

### étude du nouveau paradigme de la protection de l'enfance

#### Contexte

Depuis la loi de 2016, le champ de la protection de l'enfance doit être axé sur les besoins fondamentaux. Répondre à ces besoins passe par une bonne connaissance des droits des enfants. Par ailleurs, le méta-besoin de sécurité est lié aux liens d'attachement que l'enfant va développer.

Ce séminaire a pour finalité de mieux appréhender les différents besoins et droits, et, au travers d'une étude sur les liens d'attachement, de mieux comprendre comment répondre au méta-besoin de sécurité.

#### Objectifs

- Connaître ce qui fait consensus autour des besoins de l'enfant.
- Identifier les règles de base pour répondre au besoin de sécurité des enfants.

#### Formation

- Présentation des résultats de la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant.
- Les droits de enfants : liens entre la CIDE et le rapport de consensus.
- Les liens d'attachement : ce qui fait sécurité.

#### Intervenant(e)s

**Dr Marie-Paule Martin – Blachais**, auteure du « rapport de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant », 2017

**Dr Anne Raynaud**, psychiatre, directrice générale de l'Institut de la parentalité, auteure de « la sécurité émotionnelle de l'enfant : comment l'aider à se construire grâce au lien d'attachement », éditions Marabout, 2019

#### Modalités de la formation :

La formation se déroule en présentiel :

USIC, 18 rue de Varennes, Paris 7<sup>ème</sup>.

Selon les conditions, notamment suite à la crise sanitaire de 2020, la formation peut se dérouler en visio.

## **Modalités pédagogiques et d'évaluation**

La formation est centrée sur les participants. Les apports formatifs alterneront avec des exercices ou échanges interactifs à partir des expériences des stagiaires. L'évaluation des acquis sera réalisée, en fin de séminaire par soit :

- Un quizz de connaissances.
- Un relevé collectif de bonnes pratiques.
- Une synthèse collective.

## **Les pré-requis**

Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

## **Public**

Elus et cadres de la protection de l'enfance, et des institutions partenaires (santé, justice, etc.)

## **Taux de satisfaction (synthèse années antérieures)**

9/10

Les points forts : maîtrise du sujet et expertise des intervenants, liens avec le terrain professionnel. Vision plus claire des moyens d'action à mettre en œuvre au sein d'un service.

## **Durée**

2 jours (14 heures)

## **Tarif :**

420,00 euros

## **Contacts**

Secrétariat de l'Ecole de la protection de l'enfance

01 53 10 24 10

[inscription@ecoleprotectionenfance.com](mailto:inscription@ecoleprotectionenfance.com)